

LA PRONONCIATION DU LATIN ECCLÉSIASTIQUE

Règles de la prononciation du latin pour la liturgie

AVERTISSEMENT. D'après le chapitre « Règles de la prononciation du latin pour la liturgie » dans le *Paroissien romain* préparé par les bénédictins des Solesmes, édition de 1956. Le texte est modifié principalement pour faire la distinction entre les diphtongues et les digrammes. Les notes précédées d'un dièse (#) sont ajoutées au texte original.

La seule vraie prononciation normale du latin, c'est la prononciation préconisée par Pie X. Elle diffère de la prononciation de l'italien.

La prononciation préconisée n'offre aucune difficulté sérieuse à un français : tous les sons voyelles, toutes les articulations ont des équivalents dans notre langue. Il suffit d'un peu d'attention et d'exercice pour s'en rendre maître.

* * *

La qualité première d'une bonne prononciation du latin c'est l'*accentuation*.

L'accentuation consiste à mettre en relief dans chaque mot — à l'aide d'une impulsion vive, élastique, brève de la voix — tantôt la syllabe pénultième (avant-dernière) tantôt l'antépénultième (avant-avant-dernière), et à donner ainsi aux divers éléments du mot un centre autour duquel tous viennent se grouper.

Le mot se compose de syllabes ; les éléments de la syllabe sont :

1° les *voyelles* et les *diphtongues* ayant chacune un son ou timbre propre ;

2° les *consonnes* qui se distinguent entre elles par leur mode d'articulation.

Voici relativement aux unes et aux autres les principales règles qui sont à observer dans la prononciation romaine.

I. — Voyelles et Diphtongues.

a) voyelles.

A, E, I, O, n'ont **chacune qu'un seul timbre**, celui qu'on leur donne dans notre alphabet français :

alma ; bene ; ibi ; oleo.

REMARQUE. — E n'est jamais muet. — E et O n'ont jamais qu'un seul son, *médiocrement ouvert*, comme dans les mots, *nef, mets* et *mot*.¹

U se prononce toujours **ou** :

Deus meus = Dè-ouce mè-ouce.

Chaque voyelle devra toujours conserver la pureté de son timbre propre, *quelle que soit la consonne qui suit*. Elle n'aura donc jamais le son nasal qu'elle a en français devant **n** et **mb, mp**. Dans les exemples suivants, dégagez bien la voyelle :

ta-ntum ; te-ndere ; co-nfu-nda-ntur ; a-mbo ; se-mper ; co-mpati.

Les digrammes ² **AE, OE** ont le son de l'**e** simple :

taedium = tè-dium ; poena = pè-na.

b) diphtongues.³

AU, EU (et aussi **EI** dans les interjections) font entendre le son des deux voyelles, mais d'une seule émission :

lauda = laou-da ; euge = èou-djè ; hei = heï.

U précédé de **Q** ou de **NG** conserve le son **ou** et forme diphtongue avec la voyelle suivante :

Qui, quae, quod, quam = Koui, Kouè, Kouod, Kouam.

Sanguis, langueo = sa-ngouisse, la-ngouè-o.

I semi-voyelle, c'est-à-dire employé pour **J**, (appelé *i* long par les Italiens) forme diphtongue avec la voyelle suivante :

¹ Dans notre prononciation figurée, nous marquons l'e de l'accent grave pour indiquer ce timbre « médiocrement ouvert », mais il faut bien se garder d'en exagérer la valeur.

² # Un digramme est un ensemble de deux lettres utilisé pour signifier un son unique. Un ensemble de deux lettres voyelles pour signifier un son unique s'appelle aussi une ligature.

³ # Une diphtongue est un ensemble de deux sons voyelles prononcés d'une seule émission de voix. La diphtongue forme une seule syllabe ou appartient à une seule syllabe.

iam, maior, peius = iam, ma-ior, pè-iouce.

OU n'est jamais diphtongue :

prout, coutuntur se prononcent *pro-oute, co-ou-tountour*.

De même **AI** :

ait = *a-it* ; *contraire* = *contra-ire*.

A Y se prononce *ai*, d'une seule émission de voix :

Raymundus = Rai-moun-douce.

II. — Consonnes.

RÈGLE GÉNÉRALE. — **Toutes les consonnes s'articulent séparément.**

B, D, F, K, L, P, R, V et **X** se prononcent comme en français.

C, devant *e, i, y, ae, oe*, c'est-à-dire devant les sons *e* et *i*, se prononce **tch**.

cedo = *tchè-do* ; *cibus* = *tchi-bouce* ; *cymbalum* = *tchi-mbaloume* ;

Caecilia = *tchè-tchi-lia* ; *coelum* — *tchè-loume*.

CC, devant les mêmes sons, se prononce **ttch** :

ecce, siccitas = *et-tche, sit-tchitas*.

SC devant *e, i, y, ae, oe* se prononce comme notre **ch** français.

descendo = *dè-chè-ndo*.

Partout ailleurs, c'est-à-dire devant *a, o, u*, ou devant une consonne **C** se prononce **K** :

cado = *Ka-do* ; *credo* — *Krèdo*.

REMARQUE. — 1° Gardez-vous de confondre **C** = *tch* avec **SC** = *ch*. Dites *coelum* = *tchè-loume* et non pas *chè-loume*. Cette dernière prononciation constituerait un véritable barbarisme et ferait supposer que le mot s'écrit *scoelum*.

2° En latin, les sons chuintants ne sont jamais fortement « crachés » comme en français : avancez très peu les lèvres et conservez la pointe de la langue contre les dents inférieures.

CH se prononce **K** même devant *e* ou *i* :

pulcher, machina = poul-ke-r, ma-ki-na.

H se prononce **K** dans *mihi*, et dans *nihil* et ses composés (autrefois écrits *michi* et *nichil*) :

mi-ki ; ni-kil ; ni-kilum.

G devant les sons *e* et *i* se prononce **dj** :

agere, agilis = a-djè-rè, a-dji-lis.

Partout ailleurs, c'est-à-dire devant *a*, *o*, *u*, ou devant une consonne, **G** se prononce comme dans le français *gant* :

galea ; gladius ; gloria.

GN se prononce d'une seule articulation comme dans le mot français *agneau* :

magnus, agnus — ma-gnouce, a-gnouce.

J forme diphtongue, nous l'avons dit, avec la voyelle suivante.

ejus = é-ius ; major = ma-ior.

M et **N**, contrairement à ce qui se fait en français, s'articulent même après une voyelle ; et celle-ci, avons-nous dit, ne se nasalise pas :

orientis ; compati = oriè-ntis, co-mpati.

S conserve toujours sa force ; elle s'adoucit très légèrement entre deux voyelles mais jamais jusqu'à prendre le son de **Z**.

transire = tra-ncire ; Iesus = Iè-s-us.

Ti, devant une voyelle et précédé de toute autre lettre que **S**, **X** ou **T**, se prononce, *non pas Si*, mais **Tsi** :

patientia, etiam, gratia — pa-tsi-è-ntsi-a, é-tsiam, gra-tsi-a.

XC devant les sons *e* et *i* se prononce **kch** :

excelsis — ek-chèlsis.

Z se prononce **ds** :

Zizania dsi-dsa-ni-a.

Lettre du pape Pie X à Mgr Dubois, sur la prononciation romaine du latin

Original en français, le titre seul est en latin.

AD R. P. D. LUDOVÍCUM ERNÉSTUM DUBOIS,
ARCHIEPÍSCOPUM BITURICÉNSEM, DE LATÍNO SERMÓNE
JUXTA ROMÁNUM USUM PRONUNTIÁNDO.

[Lettre à S. Exc. Mgr Louis-Ernest Dubois, archevêque de Bourges,
sur la prononciation romaine du latin]

Vénéérable Frère,

Votre lettre du 21 juin dernier, comme aussi celles que Nous avons reçues d'un grand nombre de pieux et distingués catholiques français, Nous ont appris, à Notre grande satisfaction, que, depuis la promulgation de Notre Motu proprio du 22 nov. 1903¹ sur la musique sacrée, on s'applique avec un très grand zèle, dans divers diocèses de France, à faire en sorte que la prononciation de la langue latine se rapproche de plus en plus de celle qui est usitée à Rome ; et que l'on cherche en conséquence à rendre plus parfaite, selon les meilleures règles de l'art, l'exécution des mélodies grégoriennes, ramenées par Nous à leur ancienne forme traditionnelle.

Vous-même, quand vous occupiez le siège épiscopal de Verdun, vous étiez entré dans cette voie et vous aviez pris, pour y réussir, des dispositions utiles et importantes. Nous apprenons d'autre part, avec un vif plaisir, que cette réforme s'est déjà répandue en beaucoup d'endroits, et qu'elle a été introduite avec succès dans un grand nombre d'églises cathédrales, de Séminaires, de collèges, et jusque dans des simples églises de campagne.

C'est qu'en effet la question de la prononciation du latin est intimement liée à celle de la restauration du chant grégorien, objet constant de Nos pensées et de Nos recommandations, depuis le commencement de Notre Pontificat.

L'accent et la prononciation du latin eurent une grande influence dans la formation mélodique et rythmique de la phrase grégorienne ; et par suite il est important que ces mélodies soient reproduites, dans

¹ # Par erreur dans les AAS : 1904.

l'exécution, de la manière dont elles furent artistiquement conçues à leur origine. Enfin, la diffusion de la prononciation romaine aura encore cet autre avantage, comme vous l'avez fort bien remarqué, de consolider de plus en plus l'œuvre de l'unité liturgique en France, unité accomplie par l'heureux retour à la liturgie romaine et au chant grégorien.

C'est pourquoi Nous souhaitons que le mouvement de retour à la prononciation romaine du latin se continue avec le même zèle et les mêmes succès consolants qui ont marqué jusqu'à présent sa marche progressive ; et pour les motifs énoncés plus haut, Nous espérons que, sous votre direction et celle des autres membres de l'épiscopat, cette réforme puisse heureusement se propager dans tous les diocèses de France.

Comme gage des faveurs célestes, à vous, Vénérable Frère, à vos diocésains et à tous ceux qui Nous ont adressé des demandes semblables à la vôtre, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 10 juillet 1912.

PIUS PP. X.